

Service : Environnement
Bureau : Espaces naturels, forêt, chasse
Affaire suivie par : Christine DODAT
Tél : 04 70 48 77 55
Courriel : christine.dodat@allier.gouv.fr

Yzeure, le 14 MARS 2024

Participation du public – Synthèse des observations

Extension de la chasse du sanglier du 1^{er} avril à 31 mai pour la protection des semis

En application de l'article L 120-1 du code de l'environnement, la consultation du public a porté sur le projet d'arrêté préfectoral modificatif relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la saison cynégétique 2023-2024 afin d'étendre la chasse du sanglier du 1^{er} avril au 31 mai 2024 pour la protection des semis dans le département de l'Allier.

La consultation s'est déroulée du 19 février au 11 mars 2024. Elle n'a donné lieu à aucune remarque.


Nicolas HARDOUIN

Directeur Départemental
des Territoires